

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18232 - 71ÈME ANNÉE

Demain, Conseil politique extraordinaire du PCR

Le scandale de la route en mer s'amplifie

Après l'enquête sur l'attribution des marchés de la route en mer dite nouvelle route du littoral, un nouveau scandale vient de nouveau d'éclabousser le projet voulu par Didier Robert : l'annonce de l'importation de cailloux de Madagascar. Cette éventualité avait été condamnée par avance par le Conseil national pour la protection de la nature pour des risques évidents sur la biodiversité. À trois mois de la conférence de Paris sur le climat, le gouvernement va-t-il laisser faire ? C'est une bataille essentielle des communistes qui trouve un nouveau développement à quelques jours d'un Conseil politique essentiel.



l'ouverture de nouvelles extractions. Plusieurs sites sont alors visés. C'est le point de départ de la plus grande mobilisation contre la construction d'une route à La Réunion. Des milliers de personnes se sont rassemblés pour dire non à l'ouverture d'une immense carrière à Bois-Blanc. La mobilisation s'est traduite dans l'enquête publique où les trois maires concernés avait pris position. Le rapport du commissaire enquêteur vient donc de rendre un avis défavorable à la création d'une carrière à Bois Blanc. Cet échec de Didier Robert et ses amis a donc relancé le plan d'importation de galets de Madagascar.

Les Réunionnais trompés

Malgré toutes les dénégations de la Région Réunion, de Didier Robert et des partisans de son projet de route en mer, un nouveau scandale vient d'éclater. C'est l'annonce de l'importation de galets de Madagascar. L'entreprise qui compte recourir à ce procédé n'y va pas par quatre chemins. Elle dit être obligée de le faire sous peine d'avoir à repartir de zéro en cas de tempête. Ceci confirme tout d'abord la

justesse de la bataille du PCR, de l'Alliance et de toutes les organisations concernées par la défense de l'environnement et des intérêts du contribuable à La Réunion. Cela prouve que le projet a été lancé sans que l'on se soit assuré que les matériaux nécessaires soient disponibles à La Réunion.

En effet, les carrières existantes ne suffisent pas aux besoins de la route en mer. L'ancien préfet avait donc publié un arrêté rendant possible

Déjà en janvier dernier, un chargement était arrivé de Suède au prétexte que la roche venue d'Europe était introuvable ici, et indispensable à la poursuite du projet.

Cette fois, la quantité est beaucoup plus importante. Or au mois de mai, la Région Réunion avait dit qu'il n'était pas question de recourir à une telle solution. Se pose alors la question du respect de la parole donnée. Car l'entreprise qui sou-

haite importer ses galets a déjà un calendrier. Ils seront déchargés au Port avant d'être hissés sur des camions pour être jetés dans la mer quelques kilomètres plus loin. Tout doit être fait avant la saison des cyclones. L'exportation de plus de 200.000 tonnes de galets de Madagascar, leur transport ne s'improvisent pas. Tout était soigneusement préparé depuis longtemps. Les Réunionnais peuvent donc légitimement s'estimer trompés.

Biodiversité menacée

Le point le plus grave est l'impact sur l'environnement. La Réunion est une île, et les arrivées de produits végétaux sont surveillés de très près. C'est le risque évident de l'introduction d'espèces invasives qui peuvent créer des désastres en quelques années. En 1975, lors du transfert des bases militaires françaises de Madagascar à La Réunion,

un drame s'était produit. Le ver blanc avait discrètement voyagé avec le matériel. En quelques années, il s'est répandu dans les plantations de canne à sucre, causant d'importants dégâts.

Pas étonnant que dans son avis sur le projet de route en mer de Didier Robert, le Conseil national pour la protection de la nature ait catégoriquement interdit toute importation de matériaux à La Réunion. Le risque d'introduction d'espèces invasives est beaucoup trop important.

La France ridiculisée à la COP21 ?

Dans trois mois, la France va organiser sa plus grande réunion de chefs d'État et de gouvernement. Plus de 190 pays sont attendus à Paris pour discuter d'un accord sur le climat. La protection de l'environnement sera donc le sujet essentiel de l'actualité du monde pendant cette

réunion.

C'est pourquoi la France veut se donner l'image d'un pays exemplaire en matière de préservation de la biodiversité. Le projet d'importation de roches de Madagascar à La Réunion va totalement à l'encontre de cela. Paris va-t-il une fois de plus permettre à la Région Réunion de déroger à l'avis du Conseil national de la Protection de la nature ?

Le gouvernement français va-t-il laisser le scandale de la nouvelle route du littoral éclabousser la Conférence de Paris et ruiner totalement ses efforts de communication pour qu'il tire profit de la COP21 ?

C'est une bataille essentielle des communistes qui trouve un nouveau développement à quelques jours d'un Conseil politique essentiel.

M.M.

Indignation mondiale après la mort d'un jeune réfugiés syrien

La France va-t-elle enfin ouvrir le mur invisible autour de Mayotte ?

Les images insoutenables d'un enfant syrien noyé parce qu'il a voulu entrer clandestinement en Europe ont soulevé l'indignation du monde. Entre Anjouan et Mayotte, le visa imposé par les autorités françaises est à l'origine de mêmes drames.

« Vêtu d'un tee-shirt rouge et d'un short bleu, il gît inanimé, face contre terre, sur une plage de Bodrum (Turquie). Les photos de cet enfant ont indigné le monde.

Selon les médias turcs, cités par l'agence Reuters, ce petit garçon s'appelait Aylan Kurdi. Il faisait partie avec son frère de 5 ans des 12 Syriens morts noyés mercredi non loin des côtes turques », c'est ainsi que France Télévisions a présenté la mort d'un jeune réfugié qui a soulevé l'indignation du monde.

« Cela fait pourtant des années que la Méditerranée est devenue le vaste charnier d'une Europe forte-ressée en plein naufrage, étrange eldorado où l'on construit des murs, où l'on inscrit des numéros sur les mains des migrants... Alors la compassion ne suffit plus. Les larmes de crocodile des dirigeants européens masquent mal leur responsabilité dans ce qui s'annonce être le plus grand drame humain de ce début de siècle », rappelle l'Humanité dans

son éditorial à paraître aujourd'hui.

Ce drame considérable montre les dégâts que peuvent créer le refus de laisser circuler librement les êtres humains.

À La Réunion, ces images insoutenables renvoient à une réalité beaucoup plus proche et toute aussi meurtrière : l'instauration d'un visa pour aller à Mayotte lorsque l'on habite dans une des trois autres îles de l'archipel des Comores. Comme ce document est très difficile à obtenir, des milliers de Comoriens tentent chaque année une périlleuse traversée entre Anjouan et Mayotte. Depuis plus de 20 ans, des milliers de personnes sont mortes, dont malheureusement beaucoup d'enfants.

Mais cette catastrophe ne change pas la politique des autorités françaises dans ce domaine. Cette semaine encore, une information a fuité selon laquelle une cinquantaine de membre de la délégation de

l'Union des Comores aux Jeux des îles seraient maintenant en situation irrégulière à La Réunion, car leur visa aurait expiré. Voilà ce qui est servi aux Réunionnais...

Alors que le monde entier s'indigne parce que les dirigeants européens ferment les portes aux réfugiés, à La Réunion le problème de la migration est présenté d'une toute autre manière. Aujourd'hui les dirigeants européens sont fustigés à la suite de la publication d'un enfant noyé sur une plage parce qu'il avait voulu entrer clandestinement en Europe. Dans l'océan Indien, les autorités françaises appliquent cette politique de fermeture des frontières qui est à l'origine des mêmes drames. La tragédie de Bodrum en Turquie amènera-t-elle enfin la prise de conscience nécessaire pour que La Réunion et Mayotte ne soient plus des terres isolées dans leur région ?

Édito

Lettre ouverte aux télés et radios, agences de presse quotidienne et numérique de La Réunion

Dans 3 mois, Paris accueillera la COP21, la Conférence sur le climat. Plus de 30 000 personnes sont attendus à cet événement mondial. Les enjeux sont très importants et cela concerne chaque Réunionnaise et Réunionnais.

Aujourd'hui, les experts scientifiques et les décideurs politiques possèdent suffisamment d'informations concordantes pour engager l'humanité dans un sursaut salvateur. La société civile prend une part très active dans ce débat. Récemment, le Pape a apporté sa caution morale et sa contribution.

Des objectifs concrets et contraignants, opposables à tous, devront être obtenus. Ce qui met une pression hors norme sur le dos des organisateurs et participants. Ils seront sous les projecteurs et en premières ligne.

La génération actuelle porte sur ses épaules une très lourde responsabilité. Car, c'est celle qui dispose des informations de plus en plus fiables et qui doit prendre des décisions pour sauver la planète.

Pour l'honneur de La Réunion et des Réunion-

nais, un homme a pris la sienne, c'est Paul Vergès. Il a déposé une proposition de loi au Sénat qui a été votée à l'unanimité. Depuis 14 ans, il préside l'ONERC. Chaque année, il remet au gouvernement un rapport et des recommandations. Ce travail colossal est une référence.

Celui-ci mérite d'être connu à La Réunion. Tel est le message de cette lettre ouverte aux télés et radios, aux agences de presse quotidienne et numérique de La Réunion. Valorisons La Réunion et les Réunionnais. Que Paul Vergès soit invité à expliquer les enjeux de la COP21.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Des mesures d'urgence pour les paysans mais le problème de fond reste

Pas de remise en cause de la suppression des quotas

Des mesures d'urgence et la promesse d'un engagement à défendre leurs intérêts lors du conseil des ministres européens du 7 septembre sont les principaux acquis de la manifestation des paysans hier.

Hier, la FNSEA a organisé une grande manifestation en France. De nombreux tracteurs ont convergé à Paris, occasionnant d'impressionnants embouteillages. Une délégation a été reçue par le Premier ministre. Elle a obtenu des mesures supplémentaires à celles décidées en juillet.

Elles sont résumées dans un discours prononcé hier par le Premier ministre. Ce dernier déclare tout d'abord que le ministre de l'Agriculture, « maintiendra donc la pression pour que les engagements de hausses de prix annoncés par les industriels et les distributeurs soient tenus. Tout le monde doit respecter les règles du jeu, avec une juste rémunération pour chacun ». Ce discours ne précise pas le niveau des prix pratiqués.

Le gouvernement a choisi d'augmenter les aides versées aux éleveurs. Tout d'abord, « pour l'année 2015, les prises en charge des intérêts d'emprunt s'élèveront à 100 millions d'euros. Les prises en charge des cotisations sociales seront triplées pour atteindre 50 millions ».

Les éleveurs qui le souhaitent pourront demander un report des sommes dues au titres de leurs dettes en 2015.

Les agriculteurs auront droit dès cette année à une diminution de leurs cotisations sociales : « un alignement de la cotisation minimum maladie sur le régime des indépendants permettra une baisse d'environ 50 millions d'euros des cotisations sociales. Pour les plus petites exploitations, cela représente, dès cette année, une baisse de près de 500 euros », a dit Manuel Valls qui a aussitôt ajouté qu'« un chantier sera ouvert pour que la fiscalité agricole prenne mieux en compte la volatilité des prix agricoles, et favorise l'installation des jeunes agriculteurs ».

Le gouvernement veut également « porter à 350 millions d'euros par an pendant trois ans les moyens pu-

blics de soutien à l'investissement », mais il devra pour cela obtenir un « appui de l'Union européenne et des régions ». D'autres soutiens devront compléter ces aides pour qu'en trois ans, « trois milliards d'euros » puissent être investis dans l'agriculture.

Demandes à l'Europe

Manuel Valls a précisé la ligne défendue par la France lors du prochain Conseil des ministres européens de l'Agriculture : « la crise que nous vivons est européenne. Ce sera l'enjeu du Conseil européen des ministres de l'agriculture, qui se tiendra le 7 septembre, à l'initiative du Président de la République. Nous défendrons des mesures à effet immédiat pour faire remonter les prix : relèvement du prix d'intervention du lait, action en faveur de l'exportation, assouplissement de l'embargo sanitaire russe, notamment sur le porc. Nous sommes déterminés à ce que cette négociation aboutisse ».

Un autre moyen de limiter la baisse du prix de référence, c'est de réduire les importations produites à un coût plus bas qu'en France. C'est pourquoi le Premier ministre a dit que « l'Europe doit défendre ses intérêts agricoles, promouvoir ses débouchés et éviter toute déstabilisation de ses marchés ».

Force est de constater que tout ce qui est écrit dans le discours du Premier ministre ne remet pas en cause le fond du problème : la fin des quotas de production. Ainsi pour le lait, les éleveurs de tous les pays européens peuvent désormais produire la quantité qu'ils veulent. Ceux qui arrivent à produire moins cher que les autres sont donc avantagés. Cette situation se retrouve dans les autres secteurs de l'élevage, où les produits français sont face à des concurrents moins chers. Comme le fond du problème n'est pas remis en cause, les mesures

apparaissent comme des décisions temporaires qui tentent de créer les conditions pour que les éleveurs puissent gagner en compétitivité. C'est le sens de la proposition de contribuer à un investissement de trois milliards en trois ans pour moderniser l'outil de production, et donc faire baisser les coûts. Quant à la baisse des cotisations sociales, il reste à savoir qui paiera la note. Les autres assurés verront-ils leurs cotisations augmenter, ou les remboursements diminuer ?

Et au rythme actuel de la crise, combien d'éleveurs auront été contraints d'abandonner au cours des trois prochaines années ?

Test pour les planteurs

Les propositions les plus importantes ne peuvent être décidées par la France. Elles relèvent de l'Europe et seront donc à l'ordre du jour du Conseil des ministres européens du 7 septembre. La France ne pourra pas imposer son unique point de vue. Les gouvernements qui défendent les intérêts des concurrents des producteurs français vont-ils faire des cadeaux à la France, en sachant qu'ils pénaliseront alors leurs agriculteurs ?

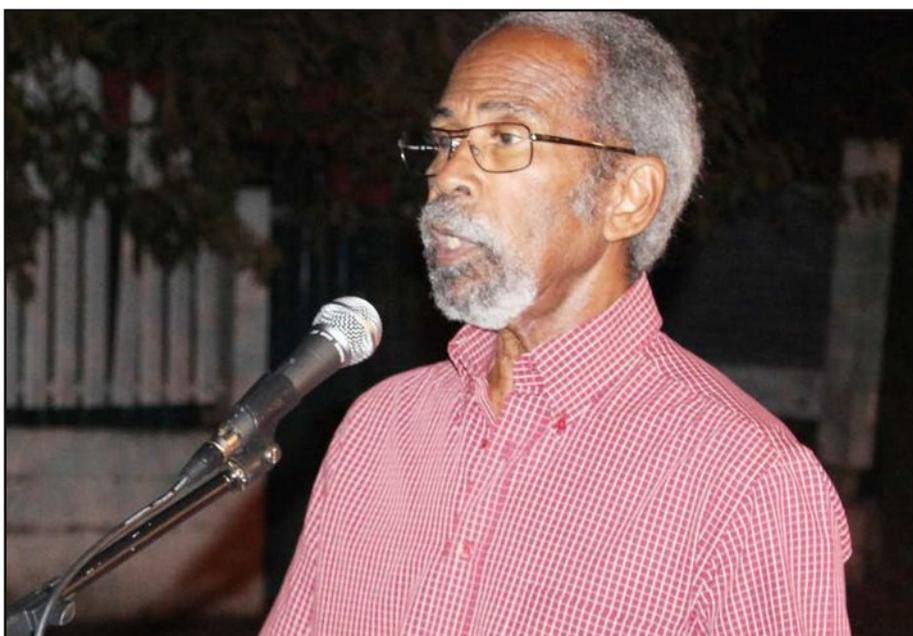
Quand à l'exclusion des produits agricoles des accords économiques, le précédent de l'accord entre le Vietnam et la Commission européenne sur l'importation de 20.000 tonnes de sucre vietnamien montre combien il est difficile pour la France de faire entendre la voix des paysans réunionnais.

Ce conseil européen sera donc un véritable test sur la capacité de la France à faire respecter les intérêts des agriculteurs. Sachant qu'en France, le lobby de l'élevage est bien plus puissant que celui de la canne à sucre de La Réunion, tout recul dans ce domaine ne fera que confirmer la marche de la filière canne-sucre vers la plus grave crise de son histoire.

Jean-Yves Langenier

Vente d'Edena à Phoenix : « l'île de La Réunion à l'encan? »

Jean-Yves Langenier, ancien maire du Port, réagit à la vente annoncée de l'usine Edena au groupe mauricien Phoenix.



Jean-Yves Langenier.

Il y a de quoi être sidéré lorsqu'on apprend dans la presse les circonstances de la vente de l'usine Edena au groupe mauricien Phoenix, vente qui doit être conclue d'ici fin septembre.

On est consterné puisqu'il s'agit d'une entreprise qui, de l'aveu même de son président Jean Bourdillon, "marche bien", dont les dirigeants se disent "très satisfaits des résultats" et qui emploie de surcroît 60 salariés. La transaction a été décidée tout bonnement parce que le président d'Edena y a vu une "bonne opportunité". Traduisez une bonne affaire, bien juteuse!

L'usine de production d'eau, commercialisée sous les noms Edena ou encore Bagatelle, est un des fleurons de l'industrie réunionnaise qui a réussi à conquérir une part non négligeable du marché local. Grâce notamment à la ville du Port qui fournit, depuis le départ, à des conditions très intéressantes, la matière première, c'est-à-dire l'eau des sources Denise et Blanche localisées sur le territoire de la Possession mais propriétés de la commune

du Port.

Le conseil municipal du Port réuni mardi 1er septembre n'a pas été destinataire de la moindre information à ce sujet et encore moins consulté. Ce fleuron va ainsi passer sous contrôle d'un groupe mauricien sans aucune mise en concurrence et sans apparemment provoquer une réaction de la municipalité portoise, pourtant concernée au plus au point.

Il est vrai que Jean Bourdillon n'en est pas à son premier mauvais coup porté contre l'industrie de La Réunion. Rappelez-vous il y a quelques années, ce PDG du groupe Marbour et une poignée de gros actionnaires de la Société Sucrière de Quartier Français (dont Richard de Palmas, l'actuel directeur d'Edena et par ailleurs neveu de M. Bourdillon) se sont entendus pour vendre leurs parts à Tereos qui s'est ainsi retrouvé à la tête de 67% du capital et c'est toute l'industrie sucrière de La Réunion qui est passée d'un coup dans le giron d'un groupe étranger. Sans doute là aussi "une bonne opportunité" et plus encore ! Ce fut là

une opération purement spéculative, financière, sans considérer l'intérêt économique de La Réunion, la plus grave transaction jamais réalisée à La Réunion dans le domaine économique, lésant au passage les petits actionnaires qui ont été mis devant le fait accompli.

L'industrie sucrière réunionnaise a depuis de nombreuses décennies été un secteur de pointe au niveau mondial grâce à l'énorme investissement des hommes, des planteurs, des techniciens, des chercheurs et à l'accompagnement public qui ont permis de faire perdurer un modèle de production qui se trouve aujourd'hui devant des rendez-vous périlleux (fin des quotas et des prix garantis). Les conséquences de la vente à Tereos vont se faire sentir à moyen terme et on peut craindre de grandes difficultés pour la filière canne, sans que dirigeants et actionnaires se soucient vraiment du sort de nos agriculteurs.

Une autre transaction récente de ce même groupe Marbour a concerné la cession de la Société de Production des Huiles de Bourbon (SPHB) basée à Saint-Pierre à une grosse société non réunionnaise.

On nous dira que la mondialisation est une réalité inévitable et que La Réunion est, qu'on le veuille ou non, dans une sphère libérale. Notre patrimoine économique est en train progressivement de passer sous la coupe de grosses sociétés parfois étrangères qui ont probablement pour souci premier de conquérir de nouveaux marchés et de faire fructifier les mises de leurs actionnaires. Ce n'est pas là l'intérêt des Réunionnais.

L'indifférence et l'inaction seraient suicidaires à plus ou moins brève échéance.

Jean-Yves Langenier

Parlement européen

Trois projets pilotes de Younous Omarjee adoptés par la commission environnement à Bruxelles

Trois projets liés à la préservation de la biodiversité, aux méthodes alternatives à l'expérimentation animale, et à la lutte contre le syndrome d'alcoolisation fœtale ont été adoptés hier par la Commission environnement du Parlement européen. C'est une initiative de Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer, qui rend compte de ce succès dans un communiqué.



Younous Omarjee.

[Hier] matin, la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire (ENVI) du Parlement européen a adopté à une large majorité les trois propositions de projets pilotes que le député européen Younous Omarjee avait déposé dans le cadre de l'adoption du budget général de l'Union européenne pour l'année 2016. Les projets pilotes sont des outils permettant à la Commission européenne de planifier dans chaque exercice budgétaire le financement de petits projets novateurs sur une période de deux ans maximum, dans des domaines qui ne sont pas couverts par des programmes européens existants.

Le premier projet pilote déposé par Younous Omarjee concerne la préservation de la biodiversité dans les outre-mer. Il demande à la Commis-

sion de réaliser au niveau européen le recensement des espèces et habitats des régions françaises d'outre-mer. Ce travail qui a été réalisé pour toutes les autres régions européennes par le programme CORINE Biotope dans les années 90, n'a jamais intégré les espèces et habitats des régions d'outre-mer. Or ce recensement avait été une étape essentielle pour la création du réseau Natura 2000 et des directives Oiseaux et Habitats, qui s'appliquent donc aujourd'hui dans toutes les régions à l'exception de l'outre-mer français. Avec ce projet pilote, qui pourrait mobiliser près de 2 millions d'euros du budget de l'Union européenne, l'eurodéputé propose la mise en place de cette base de données comme première étape à un futur programme européen plus ambitieux qui serait dédié à la préservation de la biodiversité dans les

outre-mer.

Le deuxième projet pilote adopté ce matin vise à financer le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale pour la recherche bio médicale. Ces méthodes alternatives, encore aujourd'hui à l'état embryonnaire ou peu connues, pourraient permettre d'éradiquer un jour les tests sur animaux et mettre fin aux souffrances souvent inutiles infligées aux animaux. Si ce projet était adopté, près d'un million d'euros seraient dédiés au développement de ces méthodes alternatives.

Le troisième projet pilote vise quant à lui à développer en Europe un réseau de structures d'assistance et d'accompagnement des femmes qui souffrent de troubles liés à l'alcool, en particulier pendant leur grossesse, pour tenter de réduire le nombre d'enfants exposés à l'alcoolisation prénatale et d'atteinte de syndrome d'alcoolisation fœtale. L'île de La Réunion, qui dispose déjà de nombreuses infrastructures et partenaires volontaires pour la mise en place de ce projet, pourrait en être le territoire pilote et bénéficier ainsi d'un budget de près de 700 000 euros pour sa mise en œuvre.

Si ce vote en commission ENVI n'est qu'une première étape dans le long processus législatif à venir, il est un premier signal positif et un véritable encouragement pour la concrétisation de ces projets pilotes qui demanderont également, pour leur mise en œuvre future s'ils venaient à être adoptés en session plénière, la participation et l'engagement de nombreux acteurs dans ces trois domaines.

Grève sans précédent en Inde

150 millions de salariés dans la rue

L'appel à la grève générale lancé par dix centrales syndicales a été très largement suivi en Inde mercredi 2 septembre. Quelque 150 millions de salariés ne sont pas allés travailler, avancent les organisateurs de ce mouvement destiné à dénoncer la réforme du droit du travail annoncée par le gouvernement Modi. Pour les syndicats, la journée de mercredi 3 septembre a été un succès sans précédent qui démontre « la grogne face à la politique anti-ouvrière du gouvernement ».



Face aux cadences infernales et aux bas salaires, la résistance s'organise en Inde.

Les banques publiques, le secteur minier et manufacturier ainsi que les transports ont été particulièrement touchés par une grève massive mercredi en Inde. 150 millions de personnes ont suivi le mouvement. Il s'agit de la plus importante démonstration de force des syndicats.

Seuls «le Bharatiya Mazdoor Sangh (BMS), proche du parti au pouvoir, et le National Front of Indian Trade Unions (NFITU) n'ont pas pris part à

la grève», relève l'Hindustan Times.

Le gouvernement indifférent à la grève

Le quotidien Mint s'étonne quant à lui que le ministre du Travail, Bandaru Dattatreya, se soit envolé le jour même pour la Turquie pour assister à une réunion du G20. «Cela montre l'état d'esprit du gouvernement, ce dernier est totalement

indifférent à la grève», s'insurge le leader du All India Trade Union Congress, syndicat affilié au Parti communiste Indien.

Le gouvernement Modi souhaite réformer l'économie du pays. Son gouvernement propose, par exemple, de faciliter les licenciements dans les entreprises de plus de 300 salariés et de rendre plus compliquée la création de nouveaux syndicats.

Pour Arun Kumar, économiste à l'université Jawaharlal Nehru à New Delhi et spécialiste de la politique publique, « Les travailleurs ont le sentiment que le gouvernement agit de plus en plus contre leurs intérêts, qu'il prend des mesures qui vont leur poser des problèmes. Des gens ont perdu leur emploi, il n'y a pas assez de travail pour les jeunes, les salaires restent bas. C'est contre tout cela que les travailleurs protestent » rapporte RFI.

Une mondialisation au détriment de l'Humain

Cette mondialisation ultra-libérale se fait au détriment de l'Humain. L'ultralibéralisme prône la concurrence et le libre-échange sans retenue ni tempérament, au détriment de toute protection des couches sociales ou des peuples les plus faibles. L'économie est passée du statut de discipline scientifique appartenant aux sciences sociales et humaines à celui d'idéologie appuyée sur des modèles mathématiques avec pour seule règle : la maximisation des profits.

La crise économique a montré les limites de ce système de pensée et ses conséquences dramatiques sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Sanjiv Dinama

Exposition de 52 peintures

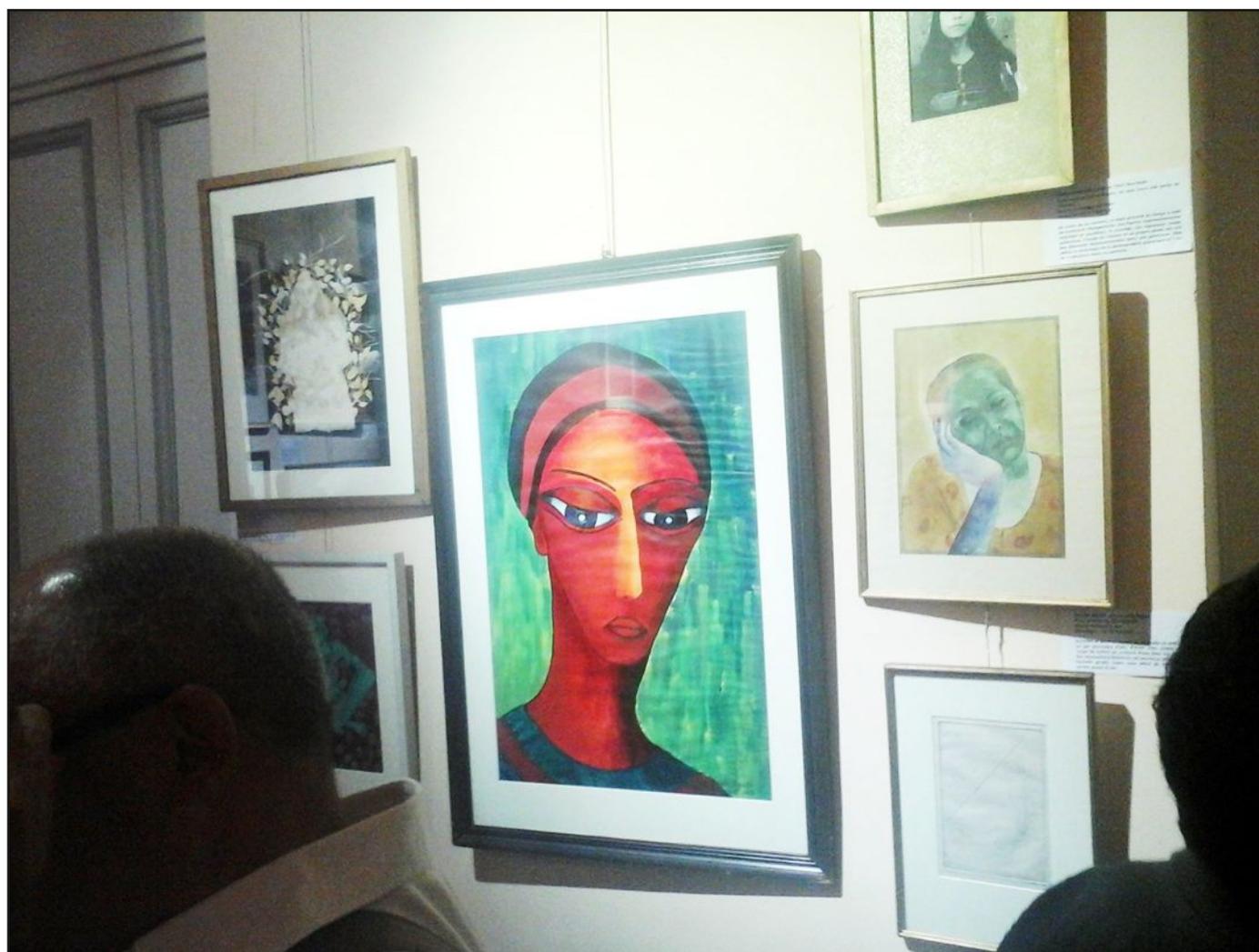
L'art indien à l'honneur à Saint-Denis

Une exposition de peinture de 52 peintures intitulée « Women by Women » a été inaugurée le 2 septembre par le Consul Général de l'Inde à La Réunion, M. Georges Raju. Les tableaux ont été réalisés par des artistes indiennes. Cette exposition est actuellement visible à l'ancien Hôtel de Ville de Saint Denis jusqu'au 17 septembre 2015.

Sanjiv Dinama



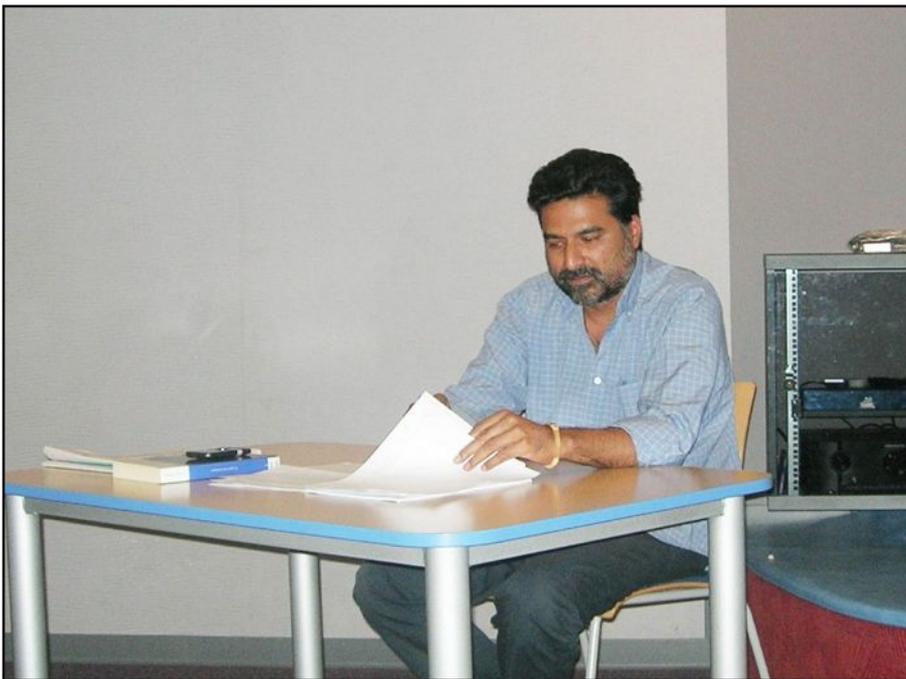
le Consul Général de l'Inde à La Réunion, M. Georges Raju.



Billet philosophique

La politique : barbarie ou civilisation ?

Le samedi 29 août dernier à la bibliothèque Alain Peters du Moufia, le philosophe réunionnais Radjah Véloupoulé a donné le bonheur à plusieurs personnes de découvrir les trésors de l'œuvre d'un grand penseur africain du siècle dernier : le sénégalais Cheikh Anta Diop (1923 – 1986). Une œuvre malheureusement trop peu enseignée et dont nous avons encore beaucoup de leçons à tirer pour changer notre société.



Radjah Véloupoulé à sa conférence du 29 août 2015.

Lors de cette conférence sur le thème "Cheikh Anta Diop : civilisation ou barbarie ?", Radjah Véloupoulé a présenté ce chercheur comme «un grand monsieur qui a changé ma vie» et il a rappelé au public que pour Aimé Césaire «il a produit l'œuvre la plus audacieuse qu'un Africain n'ait jamais écrite». À la fois historien, anthropologue, égyptologue, physicien et militant politique, il a notamment «mis l'accent sur l'apport de l'Afrique et en particulier de l'Afrique noire à la culture et à la civilisation mondiale», au point que «son actualité n'a jamais été aussi vivace».

Dans plusieurs de ses livres et en particulier son dernier ouvrage, paru avant son décès sous le titre "Civilisation ou barbarie, anthropologie sans complaisance", Cheikh Anta Diop souligne notamment que «l'humanité doit rompre définitivement avec le racisme et avec toutes les formes d'esclavages comme de barbaries». À cette fin, il

préconise que «toutes les nations du monde doivent se donner la main pour bâtir une civilisation mondiale».

«L'entente sur un projet commun»

Cette solidarité humaine internationale, opposée à la barbarie du capitalisme et à la mondialisation de la concurrence, de la compétitivité, de la dictature de la loi du marché et de la finance, passe par une véritable «révolution sociale». Et «la construction d'une civilisation planétaire» — dans le respect de l'égalité entre les diverses civilisations humaines — est indispensable «pour entrer dans une ère d'entente universelle».

Voilà pourquoi le philosophe Cheikh Anta Diop était aussi un militant anticolonialiste, qui s'est battu pour

une démocratie populaire dans son pays, après la conquête de l'indépendance par le peuple sénégalais en 1960. Radjah Véloupoulé, ex-conseiller régional délégué à la Culture lors du mandat de Paul Vergès, a souligné l'importance de ces combats pour la liberté, la justice et la paix, en mettant un terme — entre autres — aux «comportements instinctifs et animaliers», en priorisant «les échanges et l'entente sur un projet commun émancipateur».

Un pouvoir réunionnais

Au moment où se préparent les prochaines élections régionales dans trois mois, ces réflexions nous conduisent à nous poser des questions sur le sens de la politique. Alors que la priorité absolue pour la bourgeoisie conservatrice dans ce domaine est la rivalité des candidatures afin d'obtenir du pouvoir pour des profits personnels, plusieurs intervenants lors de la rencontre avec Radjah Véloupoulé ont plaidé pour le rassemblement en faveur d'un projet transformateur de notre société.

Voilà donc le problème qui est posé : la politique à La Réunion a-t-elle pour objectif de pérenniser la barbarie dans les relations humaines ou de faire avancer la civilisation par la création d'une société libre, démocratique, équitable, non polluée, solidaire et responsable avec un pouvoir réunionnais ? La réponse appartient aux engagements et aux combats que nous allons mener ensemble sans la moindre ambition personnelle mais au service des plus pauvres.

Roger Orlu

Oté

La parol doné ? Pou in pé, sa i kont kaziman la po patat !

Dann la politik, konm dann biznès épi dann la vi tou-lé-zour nana in bonpé dmoun i done parol. Rosh i kraz amoin si mi respèk pa mon parol. Kozé lé bon mé tro kozé la pa bon. Afèr mi di sa ?

Pars si zot i frékant in pé bann rézo sosyal, zot i pé oir an dirèk bann rotournèr d'vèst. Zordi zot i apiy inn, mé yèr zot téi apuiy in n'ot, é avan-yèr zot té apiy ankor d'ot moun k'i pans pa parèy mé i diré sa i zène pa zot. Domann azot z'ot trasabilité, moin lé sir sa i mank ar pa d'étone in pé. In tèl té indépandantis ; aprésa li la rant ékolozis ; aprésa ankor li la sign in pakt lo san avèk la droit. Domin li sar avèk kisa, pou kisa, kont kisa ? I diré an plis zot nana in bone konsyans. Pou kosa d'aprè zot ?

Sanm pou moin la pa si fasil ké sa pou konprann sa. Zot va dir amoin sé par l'intéré mé son fil rouj la touzour été l'intéré osinonsa non ? Li na kékshoz pou gagné ? Mi koné pa mé lo pèp kosa li konpran dann tout so tourné-viré ? Sak mi koné sé ké pou done parol zot lé for : donn in parol zordi, donn in n'ot domin, donn ankor in n'ot apré-domin. Pou zot, parol doné, konm di lo kont i kont solman pou la po patat.

NB Si zot i vé, zot i pé suiv lo tourné-viré in pé dsi facebook ; Sa in bon n'afèr pou suiv la trasabilité inn-dé politik.

Justin

« Bondyé i pini pa lo rosh ! » - In kozman pou la rout

Sa in provèb sa : pou kosa ? Pars konm i di na in lésonn moral dodan. Kosa i vé dir a popré ? I vé dir i fo in bon rézon pou la pinisyon bondyé. Tout-fason bondyé i pini lo moun. Pou kèl rézon ? Dizon kan ou la mal aji ! Kan ou la fé d'tor in moun ! In pinisyon pou kansa ? pou kan ou va prézant dovan li ? Mi pans pou la plipar d'moun sé in pinisyon dsi la tèr. Kosa zot i anpans de sa ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oirké rant-rant ni pé z'ète dakor entre nou.